



Passage du permis Internet à Bodereau et La Crosse

Depuis deux ans, le gendarme Anthony Roberge est référent scolaire. Parmi ses attributions, la mise en place du permis Internet auprès des CM2 des écoles de Falaise et ses alentours. « **L'obtention du permis se passe en deux étapes : une présentation d'une heure environ, et une évaluation quelques jours plus tard, explique-t-il. Les détenteurs du permis peuvent avoir un peu plus d'autonomie concernant l'utilisation des ordinateurs, dans certains collèges. »**

Lors de la séance de présentation, mardi, Anthony Roberge a distribué les codes, divisés en deux parties : une pour les élèves, l'autre à l'attention de leurs parents.

Puis la discussion s'est engagée : « **Est-ce que ça vous arrive de faire sur Internet des choses que vous ne feriez pas dans la vie réelle ? À partir de quel âge pensez-vous qu'on peut avoir des soucis avec la police ou la justice ?** » demande le gendarme, avant de faire un sondage pour savoir qui a accès libre à des écrans et aux réseaux sociaux.

« **Votre cerveau est en construction, il n'est pas prêt pour les jeux prévus pour les personnes plus âgées** », prévient-il.

Dans un second temps, la séance d'évaluation a consisté en un QCM (Questionnaire à choix multiples) de 10 questions, afin de valider le permis.



Après avoir révisé, les écoliers de CM2 de Bodereau ont répondu au questionnaire d'évaluation pour valider leur permis Internet. Ouest-France